

ADIL des Côtes d'Armor

Permanences octobre

Vous trouverez en **annexe 5**, la **liste des permanences** de l'ADIL 22 sur l'ensemble du département pour le mois d'octobre 2022.

Contact au 02.96.61.50.46 (de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi) ou possibilité de prise de rendez-vous en ligne <http://reservation.adil22.org/>.

Toutes les permanences du département s'effectueront uniquement sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire et respect de la distanciation sociale.

NB : L'ADIL 22 n'effectue pas de permanence hors de Saint-Brieuc pendant les vacances de la Toussaint

« L'ADIL 22 est une association d'accès au droit qui offre aux particuliers une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. »